

SECTION DES BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALISÉES

Sous-section des bibliothèques administratives, parlementaires et juridiques

Réunion du 26 mai 1967

LA deuxième réunion, pour l'année 1967, des Bibliothèques administratives, parlementaires et juridiques, s'est tenue le vendredi 26 mai au Conseil d'Etat.

Les membres de la Sous-Section entendirent un exposé de Mme Brigaud, du Service de documentation de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.), sur les fiches bibliographiques établies et diffusées par les soins de son service. Ils participèrent ensuite à un premier débat sur les vedettes des catalogues analytiques des bibliothèques juridiques, constatant le grand intérêt qu'il y aurait pour tous à approfondir l'étude des problèmes posés par l'établissement de certaines de ces vedettes.

Sous-section des bibliothèques économiques

Réunion du 29 mai 1967

LA dernière réunion de la Section s'est tenue le 29 mai à la nouvelle bibliothèque de la Faculté de Droit, rue Cujas. Les participants étaient très nombreux, plusieurs bibliothécaires ou archivistes de province s'étaient joints à nous.

Nos correspondants sont encore fort peu nombreux et une des grandes questions à l'ordre du jour a été de trouver les moyens de les intéresser à nos activités et surtout comment la Section pourrait leur rendre service. Le problème est d'autant plus compliqué que certains Centres ont des bibliothèques sans responsable officiel, et les bonnes volontés qui font marcher tant bien que mal ces services n'ont ni le temps ni la possibilité de prendre des initiatives. Nous avons déjà établi la liaison en novembre et en février avec divers organismes régionaux, le contact sera repris avant la prochaine réunion.

Mlle Maksud, qui avait été invitée comme observateur au Colloque organisé le 15 avril dernier par l'Association des bibliothécaires et chefs de centres de documentation des Chambres de commerce régionales, nous a expliqué en quoi consistait le titre de « correspondant » de cette association qui a été donné à la Section des bibliothèques économiques de l'A.B.F. Nous aurons des facilités pour les recherches documentaires dans les Chambres de commerce et par voie de réciprocité, nous échangerons avec elles, en cas de besoin, informations et documents.

La Section poursuit son travail de *Catalogue collectif des périodiques économiques* ; les difficultés de secrétariat de la Section sont grandes et certaines listes ne sont pas encore mises sur fiches. Mlle Galli, du Centre de documentation de la prévision économique du Ministère des Finances, propose généreusement de se charger d'une partie du travail de dactylographie.

Dans la seconde partie de la réunion, M. Roussier, membre de la Section des bibliothèques administratives, est venu nous donner les idées de départ du catalogue des mots-matière que nous devons établir en collaboration avec les membres de cette Section. Il faudrait former des petits groupes de recherche qui prendraient quelques mots particulièrement contestés et verraient comment ils ont été compris dans les divers catalogues de mots-clés et dans les bibliothèques spécialisées.

La réunion s'est terminée par la visite de la bibliothèque de la Faculté de Droit, visite fort intéressante, dont nous remercions vivement Mlle Roche et ses collaboratrices.

Sous-section des bibliothèques des sciences exactes et des sciences de la terre

Réunion du 6 mars 1967

LA 6^e réunion de la Sous-Section s'est tenue le 6 mars 1967, à l'Institut français de recherches fruitières outre-mer.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres de l'A.B.F. et insisté sur la gratitude toute particulière que le Centre de documentation de l'I.F.A.C. devait depuis son origine à Mme Duprat, M. Ariès a fait un exposé sur les applications à la bibliothèque (fichier « auteurs », contrôle de la réception et du dépouillement des revues, statistique par revues des articles retenus), d'une automatisation plus étendue. L'automatisation était en effet, depuis 1965, appliquée à des index par notions. Elle sera, en 1968, appliquée à des index bibliographiques par sources (périodiques primaires et secondaires, brevets, congrès, etc.), et des fichiers d'auteurs et de contrôle de réception et de dépouillement des revues seront alors des sous-produits de la fabrication automatique de ces index par sources. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail, car un article de M. Ariès sur l'ensemble du système automatique de l'I.F.A.C. vient de paraître dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*.

Le second point de l'exposé de M. Ariès portait sur les relations entre grandes bibliothèques de périodiques et centres spécialisés de documentation. Il apparaît qu'un centre spécialisé de documentation n'a pas les moyens matériels ni humains de gérer convenablement une masse importante de périodiques, qu'il doit cependant dépouiller. Sa mission n'est pas de conserver des collections entières de périodiques, mais seulement les articles qui, dans ces collections, intéressent ses spécialités. A l'I.F.A.C.,

ces documents sont conservés sous forme de microfilms. La véritable bibliothèque d'un Centre spécialisé est une bibliothèque de microcopies.

En revanche, une grande bibliothèque de périodiques a vocation pour conserver des collections intégrales, et permettre l'accès des usagers à ces collections. Jusqu'à présent, les bibliothèques françaises ont privilégié l'usage de la salle de lecture, aux dépens des collectivités scientifiques ou techniques, comme les Centres de documentation. Il faut reconnaître d'ailleurs que l'ambition des Centres de documentation était trop souvent de posséder des bibliothèques soi-disant exhaustives. Si les grandes bibliothèques sont équipées pour la conservation et la communication (et la reproduction) des collections, elles n'ont pas vocation pour extraire de cette masse de littérature une sélection par sujets fins. Autrement dit, les grandes bibliothèques ne peuvent pas être en même temps des Centres de documentation et les Centres de documentation ne peuvent pas être de véritables bibliothèques. On doit trouver la solution dans une collaboration très étroite des uns et des autres.

M. Ariès voit cette collaboration sous forme d'accords selon lesquels la bibliothèque fournirait, sous une forme photographique quelconque au Centre de documentation le bulletin des sommaires des périodiques qui l'intéressent (éventuellement avec reproduction, en plus du sommaire, du résumé d'auteur ou de la première page de l'article). Ce serait un bulletin de sommaires sur mesure. En second lieu, le Centre de documentation commanderait les microcopies des textes complets des documents qu'il a choisis d'après ce bulletin des sommaires.

Réunion du 22 mai 1967

Les membres de la Sous-section ont pu bénéficier le 22 mai d'une très intéressante visite du Centre de documentation de l'Institut français du pétrole, à Rueil. Mme Moureau, chef du Centre, exposa le système d'automatisation mis sur pied à partir de 1964 pour faciliter aux ingénieurs, chercheurs et techniciens l'accès rapide et efficace aux très nombreux documents émanant des services de l'I.F.P. Un programme d'auto-indexation des documents a été établi et réalisé grâce à l'accès à l'ordinateur I B M 7040 du Centre de calcul de la Société FRANCORELAB, filiale de l'I.F.P.

Actuellement le Centre travaille en coopération avec des organismes étrangers, l'*American Petroleum Institute* et le *College of petroleum sciences*, de l'Université de Tulsa, qui diffusent leurs fiches sur bandes magnétiques. D'autre part, une Commission documentaire réunissant les responsables et des membres des services de documentation de la Compagnie française des pétroles, de l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières, de l'Institut français du pétrole et de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, a entrepris un programme de coopération pour la documentation automatique dans le domaine de la prospection pétrolière.

Une démonstration au Centre de calcul permit ensuite aux participants de suivre la fabrication sur I B M 7040, de l'index 1966 de la *Revue de l'Institut français du pétrole*.